



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aviation légère

Question écrite n° 123168

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat chargé des transports sur les difficultés rencontrées par les pilotes privés dans la pratique de l'aviation de loisir. En effet, l'espace aérien réservé à la pratique des loisirs aériens diminue progressivement en raison de l'augmentation du nombre de zones interdites temporaires (ZIT) et de la fermeture de nombreux terrains d'aviation. Il souhaiterait donc connaître les mesures qu'il entend prendre pour maintenir un espace aérien suffisant pour permettre la pratique de l'aviation légère.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123168

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4688